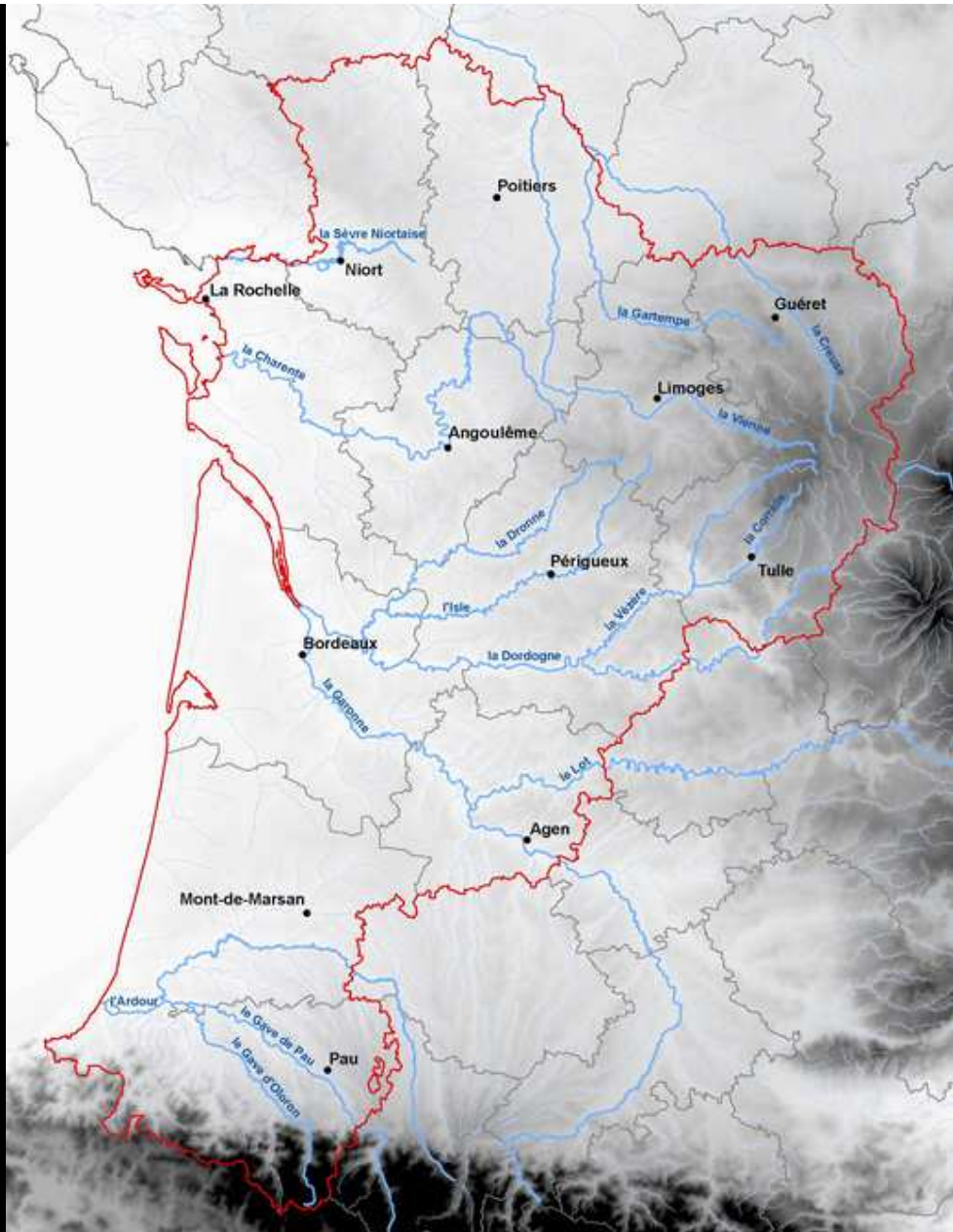


*Le patrimoine des cours d'eau sous le regard de l'Inventaire.
De l'ouvrage au paysage*



(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Gilles Beauvarlet

Alain Beschi – Véronique Dujardin
Inventaire général - Région Nouvelle-Aquitaine





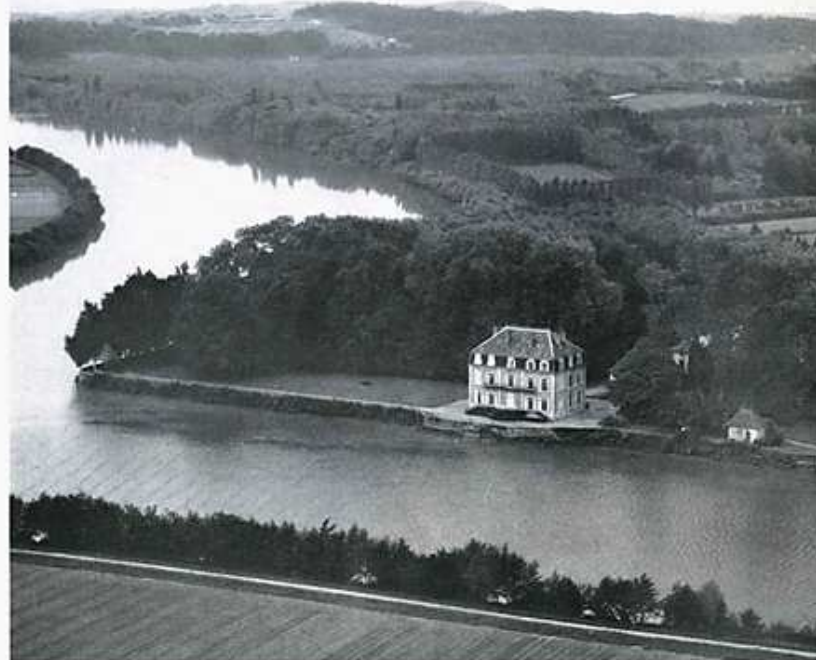
547. Au Port. Maison I.
Logis. Élévation antérieure.
Texte p. 91.



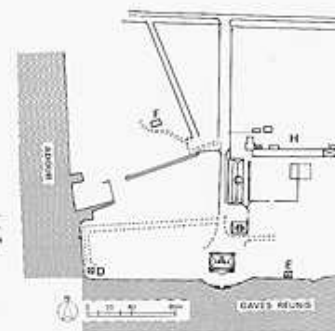
548. Au Port. Maison I.
Dépendances. Élévation antérieure.
Texte p. 91.



549. Barreze (Petit).
Maison. Élévation antérieure.
Texte p. 94.



550. Bre-du-Gave. Château et courtière des Cassin Rénais et de l'Adou. Vue aérienne prise du Sud-Est. Texte p. 94-95.



551. Bre-du-Gave. Château. Plan-masse:
A. Logis principal. — B. Logis désaffecté. —
C. Dépendances. — D. Pavillon de repos. —
E. Chapelle. — F. Remise. — H. Bâtimens
en ruine.
Texte p. 94-95.

64 - Pyrénées-Atlantiques;
arr. Pau, canton Thèze;
385 (n° de codification de la commune);
176 h. (en 1968), 166 h. (en 1975);
alt. 245 m.

Territoire communal (916 ha) en partie sur les terres froides d'un plateau couvert d'alluvions du Donau, en partie sur son versant Est et la large vallée du Gabas, plus favorables à la culture (33 exploitations en 1968, 31 fermes représentées).

Les 2 communes de Miossens et Lanusse, réunies en 1841, faisaient partie sous l'Ancien Régime de la Clau de Miossens (qui comprenait en outre Carrière).

Seigneurs mentionnés dès la fin du X^e s. La seigneurie passe par mariage avant 1436 aux Béarn, branche illégitime des vicomtes, puis après 1510 à une branche illégitime des Albret. Elle était entre-temps devenue la sixième baronnie de Béarn. Elle passe par mariage en 1692 aux Lorraine-Marsan qui la vendent en 1713 aux Hétetzer. Passe par mariage en 1747 aux Navailles-Poyferrière qui la gardent jusqu'à la Révolution.

La maison de Cassaigne, peut-être l'« ostau de Goulhardet de Miossens, domenger » signalé en 1385, est en tout cas déjà noble en 1343. En 1548 consiste en maison, bordé, 40 journaux. Appartient en 1638 aux Domecq de Charre. Vendue en 1650 par les Capdeville d'Aydie aux Sarraute qui la gardent jusqu'à la Révolution. Consiste en 1675 en « maison couverte de bardau et tuile, fournière, deux granges couvertes de tuiles et paille, basse-cour, pigeonnier, jardins, verger à fruit, vigne... ». Est peut-être l'actuel presbytère XVIII^e s., transformé XIX^e s., type 3 - Étage.

Un moulin est mentionné à Miossens en 1548; sans doute l'un des 2 moulins portés sur le même hief sur la carte de Cassini. Aujourd'hui appelé Le Moaly (cf. p. 89).

A.D. Pyrénées-Atlantiques : B 633, F 306; E 341.
Démembrement général..., 1385, p. 123.
Bertier (J. de). *Les fiefs...*, 1972, p. 203; 1981, n. 59.
Le Blant (H.). *Le noblesse en Béarn...*, 1939, p. 109-114.
Marca (P. de). *Histoire de Béarn*, t. 1, p. 353.
Touat (G.). *Distinctions des communaux...*, p. 46-47, 54-55, 83.

Chef-lieu (386-133)

Église paroissiale Saint-Martin.
Vraisemblablement d'origine pré-romane (proportions très allongées). Chœur sommaire en remplai au-dessus de la porte de la sacristie, fin XI^e ou XII^e s. Bas-côté Nord rajouté entre 1840 et 1850; en 1874, le mauvais état de l'édifice nécessita une reconstruction partielle (du chœur ?) et sans doute la réfection de la charpente, des baies et du clocher; en 1881, on construisit la tribune et le porche Sud.

TOMBEAU (cimetière). Louis CAZAS, curé mort le 17 août 1866. Marbre, grille en fer.

ENSEMBLE DE DEUX VERRIÈRES (chœur). Sacré-Cœur, saint Martin. Signées et datées R. FEUR 1022.

ENSEMBLE DE QUATRE VERRIÈRES (nef, bas-côté). Saint Pierre, saint Michel; pélican, lis. Par P. Arcencam. Première moitié XX^e s.

AUTEL ET TABERNACLE (chœur). Inscription : MARBRERIES TOULOUSAINES. Fin XIX^e s. Marbres polychromes, autel h. 103,5, tabernacle h. 215.

ENSEMBLE DE TROIS CHANDELIERS D'AUTEL (combles). Première moitié XVIII^e s., 6 chandeliers en bois argenté sont signalés dans l'inventaire révolutionnaire. Bois blanc doré, h. 49.

CROIX DE PROCESSION (I.R. 27-3-1984). Premier quart XIX^e s. Bronze, décor doré, nuud argenté, h. 69. Inscrie après inventaire. Face antérieure : Madeleine (cf. p. 167).

CLOCHE (clocher). Par Ursulin Descausse, 1873 (cf. p. 172).

A.N. : F¹⁹ 4768 (11); F¹⁹ 5047 (3).
A.D. Pyrénées-Atlantiques : Q 406.
A.C. Miossens-Lanusse : Registre des défilations...
Reliquaires et croix de procession..., p. 7.

Ferme Pujoulet-Cassou.
Seconde moitié XVIII^e s. Logis de type 2 - Étage. Cheminée manteau sculpté.

Autres lieux-dits

Lanusse (386-134)

Église paroissiale Saint-Vincent.
Annexe de Labouquette aux XVII^e et XVIII^e s. au moins.

Édifice XVI^e s. (plan, éléments sculptés de l'arc-triomphe, cf. p. 39) avec bas-côté (?) au Nord déjà détruit en 1832 puisque les pierres de taille des 2 grandes arcades furent vendues au maître Pujoulet, à charge pour lui de les extraire du mur et de réparer celui-ci. Au Sud, dans le cimetière, des fondations indiquent que des bâtiments étaient adossés à l'église de ce côté. Un devis fut dressé en 1898 par l'architecte Bonnafous; peut-être est-ce alors que fut construit le porche Nord, l'entrée se faisant jusqu'alors par la porte Sud (cf. p. 44) en arc brisé (au-dessus, en remplai, fragments sculptés provenant peut-être d'un édifice roman antérieur).

CROIX DE SACRISTIE (maître-autel). XVIII^e s. (?). Bronze argenté, h. 27.
CROIX DE PROCESSION (I.R. 27-3-1984). Première moitié XIX^e s. Bronze argenté, Christ et titulus dorés, h. 57,5. Inscrie après inventaire (cf. p. 167).

A.C. Miossens-Lanusse : Registre des défilations...
Reliquaires et croix de procession..., p. 6.

Lanusse-Pujoulet (386-134)

Ferme.
Logis en mauvais état, de type 2 B L - Étage, première moitié XVIII^e s., agrandi d'une aile en retour à l'Ouest en 1777 (date gravée à la clef de l'arc de la porte d'entrée); conserve des éléments de menuiserie intéressants (escalier, volets de l'étage, parquet Versailles de la salle à manger). Vastes dépendances.

Moulin à eau.
(Fig. 551 et 552.)
Daté 1833 au linteau de la porte. Moulin à 3 meules, complété par un moulin de secours à 1 meule construit sur le même hief et qui porte la date 1834 au linteau de la porte.

Miossens-Maury (386-132)

Ensemble fortifié, vestiges.
(CF. pl. 3-21.)
Ancien siège de la seigneurie, puis baronnie.



551. Lanusse-Pujoulet. Moulin à eau. Éléments antérieurs.



552. Lanusse-Pujoulet. Moulin à eau. Éléments postérieurs.

DÉFINITION DU MOT « MILLEVACHES » ET DU SECTEUR ÉTUDIÉ

DU MOT « MILLEVACHES »

Il est difficile d'assurer aujourd'hui l'étymologie du mot Millevaches. Les formes anciennes en bas latin (*ecclesia Millevacas*) ou en langue vulgaire (le bourg d'a *Millevacas*), relevées par Champeval (1) dans divers textes de l'époque médiévale et du XVII^e siècle, ont évidemment une même origine qui remonte au moins au premier millénaire. Albert Dauzat (2) suppose que le mot pourrait être composé à partir du phonème gaulois *meio* signifiant « lieu élevé », « montagne » et l'adjectif latin *vacuus* (= vide, abandonné). Une telle expression pourrait alors correspondre à une impression de grande vacuité, ou plus généralement de vaste plateau faiblement habité; compte tenu de ce que l'on sait de l'évolution du peuplement, elle pourrait avoir été formulée entre les IV^e et XI^e siècles (3).

Quoique plus douteuse, il faut rapporter l'explication légendaire des « mille vaches » : une bergère, ayant donné au diable ses mille vaches qu'un orage rendait indociles pour le retour à l'étable, les vit tout à coup se transformer l'une après l'autre en rochers (4). L'imaginaire évidemment le dispute à la réalité.

« PLATEAU DE MILLEVACHES » ET « MONTAGNE LIMOUSINE »

Le Plateau de Millevaches, dont le nom est aussi celui d'une petite commune de l'actuel canton de Sornac, forme, avec le plateau creusois de Gentioux, une région naturelle que les géographes appellent la « Montagne » limousine (5). Située dans l'est du Limousin, aux abords de l'Auvergne, elle s'étend aux confins des deux départements de la Creuse et de la Corrèze et occupe dans la Haute-Vienne une partie du territoire du canton d'Eymoutiers; dominée par le Mont Besson qui culmine à 977 m, elle se termine vers le sud par la chaîne des Monédières. On a choisi de garder pour cet ensemble de hautes terres, concurremment à l'appellation de « Montagne », le nom de Plateau de Millevaches, comme le faisait déjà, au début de ce siècle, Marius Vazeilles qui en donnait un contour assez précis, déterminé par la courbe de niveau des 700 m (6). En ajoutant à ces indications le principe des prescriptions méthodologiques de l'Inventaire Général qui imposent le canton comme unité d'étude, nous avons été amenés à déterminer une aire homogène de prospection, englobant en tout ou en partie onze cantons, à savoir : six cantons corréziens (Bugeat, Egletons, Eygurande, Meymac, Sornac, Trégnac); quatre cantons creusois (La Courtière, Crocq, Gentioux, Royère-de-Vassivière); et pour la Haute-Vienne, le seul canton d'Eymoutiers déjà nommé. Nous avons exclu cependant les cantons de Felletin en Creuse et d'Ussel en Corrèze, pourtant concernés en partie par la définition de M. Vazeilles; il nous paraissait en effet pertinent de ménager des entités d'études futures, bien individualisées, l'une propre au pays d'Ussel et de la haute vallée de la Dordogne, l'autre caractérisée par l'ensemble Aubusson-Felletin-Bellegarde-en-Marche.

CARACTÈRES ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Le patrimoine architectural du secteur ainsi défini, présente bien sûr des variantes, et recouvre quelques paradoxes; mais il est prioritairement marqué par deux traits essentiels : l'espace et la ruralité.



2. Le Plateau de Millevaches. Espace et ruralité... Paysage de landes ouvertes à l'infini, sillonnées d'eau vive.



La Vienne sur le plateau de Millevaches en Limousin. Philippe Rivière



94. *Peyrlevalade. Le pont de Luquet sur la Vienne; à l'arrière-plan, on aperçoit le moulin de Ludbas.*



95. *Moustier-Ventadour. Le Theil. Puits couvert de dalles de schiste (lauzes).*

LES ARCHITECTURES DE L'EAU

La Montagne limousine, et plus particulièrement le Plateau de Millevaches (1), donne connaissance à une quantité considérable de sources qui alimentent la région en eaux vives s'écoulant en pente douce vers les bassins de la Loire et de la Dordogne (2).

Du simple usage agricole ou domestique (drainages, aménagements de puits, d'abreuvoirs, de moulins) aux pratiques religieuses liées au culte des fontaines et jusqu'aux équipements plus récents orientés vers la production industrielle et le tourisme (tanneries, lacs et barrages), les activités de la vie rurale et semi-rurale du Plateau concernées par l'eau sont multiples.

Les fontaines

La fontaine de village, point d'eau d'utilité quotidienne, présente ordinairement une structure sommaire, simple maçonnerie abritant la source. Son installation et son environnement témoignent du souci de ses différentes fonctions : tirage de l'eau, abreuvoir pour les bêtes, accompagné parfois d'un lavoir ou d'un simple bac à laver monolithique avec sa « planche » à laver également taillée dans le granite.

La construction est parfois plus soignée. A *Tarnac* et au Longy de *Millevaches*, l'édicule appareillé en pierre de taille est couvert d'un toit à deux pentes surmonté d'une croix; l'eau s'écoulant de la source alimente un abreuvoir et un lavoir. La fontaine Saint-Georges de *Tarnac* est le type même de « bonne fontaine » où fonction utilitaire et culturelle coexistent. Elle est située à proximité de l'église ainsi que la plupart des « bonnes fontaines » anciennement attestées (3) : la fontaine Saint-Sernin à *Davignac*, connue dès le XV^e siècle; la fontaine Saint-Pardoux à *Affieux*, attestée en 1565; la fontaine Saint-Théau à *Nedde*, connue par un récit de 1664; la fontaine Saint-Méen de *Trégnac*, située dans l'ancien bourg des Églises, à proximité du groupe religieux primitif. De tout temps, elles ont été l'objet de pratiques tant religieuses que profanes : pèlerinages, pratiques superstitieuses liées à la guérison des enfants, des adultes et du bétail.

La construction est parfois creusée d'une niche abritant la statue du saint titulaire de la fontaine, comme au Besth de *Saint-Merd-la-Breuille* ou à *Magnat-l'Étrange*.



96. *Tarnac. Bourg. Fontaine Saint-Georges dans son enclos, au sud-ouest de l'église, XVII^e ou XVIII^e siècle.*



97. *Saint-Merd-la-Breuille. Le Besth. Fontaine de dévotion dédiée à saint-Jean-Baptiste; édifice remanié en 1891 et couronné d'une croix ancienne romanesque.*



105. Saint-Yrieix-le-Déjalat.
Moulin-Troubar.
Moulin sur la Corrèze, XIX^e siècle.

A ce type d'installation s'ajoute parfois une construction annexe : moulin à chanvre ou à huile, abrité dans une petite construction indépendante. Cette disposition se voyait autrefois dans les paroisses d'Eygurande et d'Aix. L'état des fonds d'Eygurande signale ainsi au n° 152, « une maison, un moulin à une meule à seigle, situé sur le ruisseau de Foulay, appelé le moulin de Foulay, appartenant à Baptiste Choriot (...) »; puis, au n° 153, « un petit moulin à chanvre (...) appartenant au même, de la contenance d'une perche » (14). Un tel type de construction existe encore aujourd'hui à La Chassigne d'Aix et au moulin du Vert à Meymac : du moulin à huile ne subsistent plus que les meules.

Modes d'alimentation en eau; types de mécanismes et produits

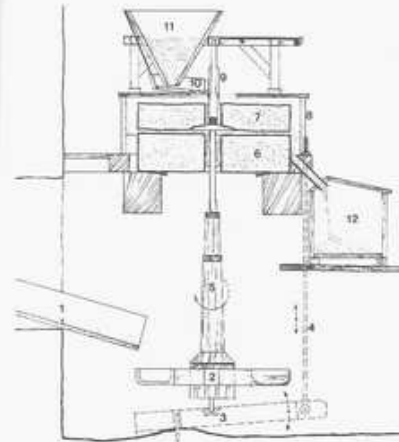
Les moulins installés « au fil de l'eau », c'est-à-dire directement sur le cours d'eau sont rares. La plupart sont alimentés par un étang ou par un canal de dérivation qui donnent une meilleure régulation du débit. Si le site est particulièrement favorable (rupture de pente), on échelonne à quelques centaines de mètres les uns des autres plusieurs moulins, comme sur les ruisseaux de Banizette et des Valettes (commune de La Nouaille en Creuse), voire à quelques dizaines de mètres comme sur le ruisseau de Bonne à Razel (commune de Pérels-sur-Vézère, en Corrèze).

Le chevelu des petits ruisseaux de la Montagne favorise des installations modestes équipées dans la grande majorité des cas d'une roue horizontale habituellement appelée roue à cuillers (15), abritée sous le bâtiment. Le massif des meules, situé au-dessus, ne compte ordinairement qu'une seule paire de meules, plus rarement deux paires installées côte à côte comme aux moulins de Rabout à Montaignac-Saint-Hippolyte, de Billelou à Saint-Yrieix-le-Déjalat, de Péret-Bel-Air et de Rempaud. La meule du dessus (meule courante ou volante) tourne sur la roue du dessous, qui est fixe (meule gisante ou dormante).

Jusqu'au XIX^e siècle, la roche utilisée, d'extraction locale, est le granite. La statistique de 1809 concernant les moulins de la commune d'Egletoni (16) signale deux lieux d'extraction : Florentin, sur la commune de Bonnefond, et la Brette, sur la commune de Péret-Bel-Air.

A partir du XIX^e siècle, les nouvelles facilités de transport permettent de faire venir des meules de régions voisines (meules en grès du bassin de Brive) ou plus lointaines (meules en meulière de La-Ferté-sous-Jouarre). Les quelques rares installations à roue verticale, dont une dizaine seulement subsistent encore, ont été localisées dans des zones de plus faible altitude

106. Mérinchal. Lazarets.
Moulin à eau, meule à moulin à chanvre.



107. Saint-Germain-Lavalp. La Combe.
Moulin à eau, mécanisme à cuillers. Relevé
G. Macquet, A.B.F. Corrèze.

- Légende
1. Cuillères.
 2. Roue à cuillers.
 3. Trompeur.
 4. Epée de trompeur.
 5. Arbre.
 6. Meule dormante.
 7. Meule courante.
 8. Archure (safrange).
 9. Rabillard (tri-tou ou tucoué).
 10. Secours (auger ou sabot).
 11. Trémie.
 12. Hache à farine.



108. Saint-Germain-Lavalp. La Combe.
Moulin à eau sur le ruisseau de Serignac; voir
l'histoire : le massif des meules et la hache à
farine.



109. Pérels-sur-Vézère. Varidras.
Moulin à eau sur le ruisseau d'Art; roue à
cuillers. La trompeur est visible au premier plan.

(à Eymouliers même, et à ses environs immédiats; à Flayat en Creuse; aux moulins de Cariote à Saint-Rémy et de La Chassigne à Aix en Corrèze...) (16). La roue est placée extérieurement au moulin. Par l'intermédiaire d'un système d'engrenages, on obtient pour chaque tour de roue de nombreux tours de meules, ce qui augmente la capacité productive de l'installation. Ces rares roues en bois encore en place se répartissent en type « roue par dessous », munies de simples palettes, et « roue par dessus » parfois équipées d'augers.

Le début du XX^e siècle met fin à ce système productif autarcique. Quelques rares installations se transforment en minoteries artisanales. Turbines, cylindres et plansichters remplacent les anciens mécanismes. Le moulin de Laval de Bayle à Saint-Rémy, électrifié en 1925, fut une des premières installations « modernes » de la région d'Ussel.

Les produits sont dans l'ensemble peu diversifiés : les moulins à grains sont les plus nombreux. Jusqu'au XIX^e siècle, la Montagne a été par excellence une terre à seigle (18). Au XVIII^e siècle les moulins à froment sont exceptionnels, tel le moulin banal de Trignac appartenant au comte de Boisse : bâtiment d'une certaine importance, il contient trois meules à seigle et une meule à froment, cette dernière vraisemblablement à l'usage exclusif du propriétaire (19).

Il existait également des meules à broyer les faines (fruit du hêtre) dont le produit, sous forme d'huile, servait à l'éclairage. Ces mêmes meules servaient indifféremment de foulon à chanvre : l'huile extraite des grains du chanvre était également utilisée pour l'éclairage, tandis que les fibres de la tige étaient réservées à la fabrication de la toile.

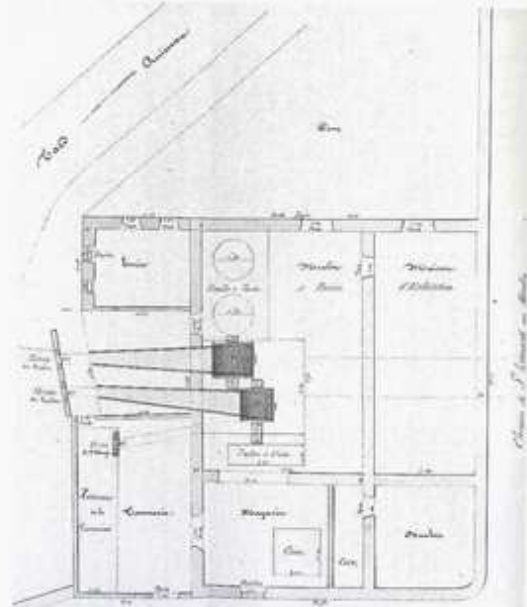


173 - Moissannes : Moulin de Vernon. Dessin en vue cavalière. Extrait du "plan des pièces qui composent la métairie de Mortessagne"... 1770 (A.D. Creuse, 6-H-19, 3^e feuille).

• **Architectures.** Les moulins les plus anciens dont les bâtiments n'ont pas subi de transformations récentes ou d'agrandissement sont les moulins de Noblat, de l'Artige et de Sauviat. Ces constructions des XVII^e et XVIII^e siècles, de forme à peu près cubique, sont toutes en moellons avec la partie supérieure en pan-de-bois. Un des deux moulins de l'Artige était un moulin à farine, abritant sous le même toit la meunerie et le logement du meunier.

Les moulins de Noblat sont de petites constructions analogues dans lesquelles il est difficile de déterminer si le logement du meunier était compris. Par contre au moulin de Vernon à Moissannes, appartenant aux templiers de Mortessagne, le bâtiment de meunerie (avec roue verticale) était dissocié du logement du meunier. Il en va de même pour les moulins à farine du XVIII^e siècle ou du XIX^e siècle (Moulin de Lourtaud à Champnétery, Moulin de Lavaud à Moissannes, Moulin de Las Roussarias à Saint-Denis-des-Murs, Moulin du Repaire et de Pont-au-Puy à Saint-Léonard) où, le bâtiment abritant les mécanismes est indépendant du logement.

174 - Saint-Léonard-de-Noblat. Moulin de "Sour-Champmain", sur le Tard; plan au sol en 1834 (A.D.H.V., S 1007).



175 - Saint-Léonard-de-Noblat. Les moulins de Noblat. Vue prise du Sud-Est.

Saint-Léonard de Noblat (87)

COGNAC

Cité marchande :
urbanisme et architecture



cahiers de l'inventaire

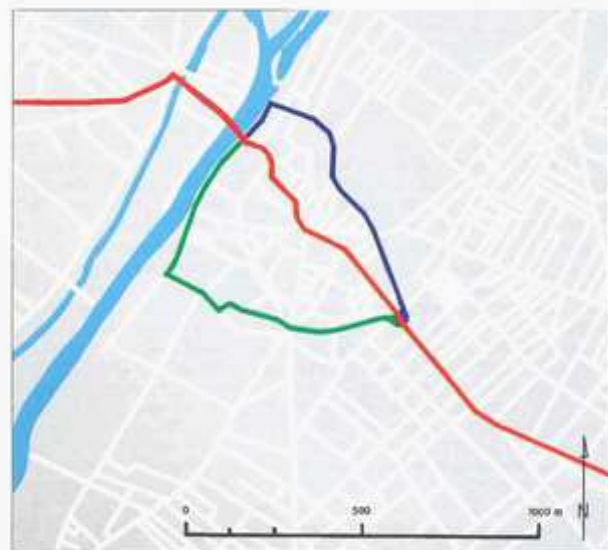
Cognac (16)

renversant la place de Beaulieu dans les fossés" (comprendons qu'en comblant le fossé avec les terrassements de la place, on permettrait aux rues Pauche et de la Grille — aujourd'hui Henri-Germain — de rejoindre la route royale).³⁸

Oublié pendant douze ans, le projet ressurgit en 1837, tout à fait différent : la route royale n° 141 emprunte cette fois le boulevard du Nord et rejoint le "pont sur la Charente en longeant les murs de l'ancien château." Ce tracé est entériné par une décision ministérielle du 29 juillet 1839. Le conseil n'émet qu'un souhait : que l'on conserve les deux rangées d'arbres qui bordent le boulevard. Elle n'aura pas gain de cause lorsque les travaux commenceront, durant l'été 1848, mais, ultérieurement, l'administration replantera des ormeaux.³⁹ Ravie de voir l'État prendre à sa charge l'aménagement du boulevard, la municipalité réclama dès 1837 que le raccordement des rues des Balais (aujourd'hui Emile-Albert), des Fossés et François-I^{er} se fit également aux frais du trésor public. Elle dut se contenter d'une demi-mesure : l'État lui accorda 8 000 F pour procéder elle-même au "raccordement est-ouest des Fossés et des Balais avec la nouvelle assiette de la route nationale... au moyen de l'abaissement de la rue des Balais et autres adjacentes." Le changement de profil de chacune des voies raccordées au boulevard entraînait en effet une rectification du profil de chacune des rues débouchant sur elles, rectification que rendait délicate la force des pentes dans ce secteur de l'agglomération.⁴⁰

L'affaire du pont

Mais bien vite surgit un nouveau problème d'une tout autre dimension, celui du franchissement du fleuve. Alors que jusqu'ici l'on n'avait pas envisagé pour la route

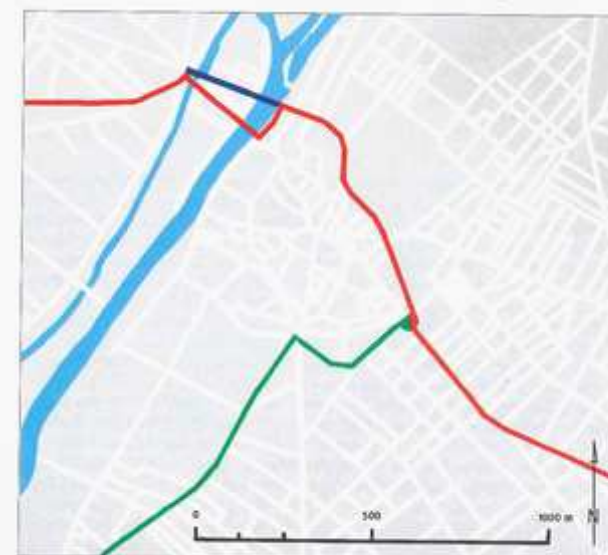


d'autre solution que d'emprunter le vieux pont, l'idée d'édifier un ouvrage se fait jour, au sein du conseil municipal semble-t-il. Lorsque ce dernier en débat, le 1^{er} février 1844, Baraud, adjoint au maire, prétendit que les Ponts et Chaussées étudiaient trois projets, le premier consistant à réparer le vieux pont, le second à en construire un en amont, le troisième à faire dévier la route sur le champ de foire, à la faire passer par Merpins, et à construire un pont sur la Charente à Brives ou au port du Lys. Pour éviter cette dernière éventualité, la municipalité décida sur le champ de lancer "en amont du pont actuel un nouveau pont ayant sa culée gauche appuyée à l'extrémité du boulevard du Nord et aboutissant en droite ligne au faubourg Saint-Jacques dans le carrefour où se réunissent la route royale de Clermont à Saintes, la route départementale de Saint-Jean-d'Angély et le chemin de grande communication de Macqueville." Baraud ayant en outre déclaré que l'instigateur du troisième projet n'était autre que le député de Cognac, ce dernier, le baron Lemerrier, fit publier par un ami un tract plutôt convaincant⁴¹ qui contenait diverses correspondances avec les Ponts et Chaussées démontrant qu'il n'avait pris aucune part malveillante à l'affaire et que l'administration était hostile à la solution retenue par la ville de Cognac. L'affaire, devenue politique, se trouvait sérieusement envenimée...⁴²

Retenons des prises de position qui s'ensuivirent que des "habitants de la ville de Cognac et des communes circonvoisines" firent savoir au ministre des Travaux publics qu'ils étaient favorables à un projet vieux de sept à huit années consistant "1° à réparer le pont actuel... 2° à confondre en une seule les deux arches du milieu... pour la facilité de la navigation, 3° à abattre s'il le fallait les deux tours qui servent de prisons [la porte Saint-Jacques] pour établir... deux rampes" menant l'une à la route d'Angoulême à Saintes et l'autre au boulevard du Nord. Toute autre solution aurait pour effet "de ruiner des quartiers plein de vie et d'activité pour en créer de nouveaux d'un avenir incertain et de satisfaire seulement à de mesquines ambitions."

Projets de franchissement de la Charente par la route N 141.

- Par l'ancien pont;
- Par le pont de Brives ou du port du Lys;
- Par un nouveau pont.





en effet, préexistait au développement du quartier puisque, comme on le verra au chapitre suivant, il avait été installé dès 1810 à l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui.

Le seul projet important qui amena le conseil municipal à porter attention au quartier fut, une fois la gare inaugurée, celui d'une liaison directe entre celle-ci et la rive droite de la Charente, en particulier Crouin. Dès avril 1869, une commission fut chargée d'examiner "les abords d'un pont à construire sur la Charente qui servirait de liaison entre la route impériale n° 141, Crouin, Saint-Martin et la gare du chemin de fer des Charentes". À la fin de l'année, trois tracés étaient proposés, dont les coûts variaient de 19 850 à 70 500 F. On retint celui qui, "passant près de l'extrémité de la rue Masson et traversant le terrain de M. Guérin", empruntait ce qui était alors la rue Guérin pour aboutir rue de Barbezieux à hauteur du boulevard de la gare. Un arrêté préfectoral du 29 avril 1871 entérina ce choix et les travaux commencèrent... lentement sans doute puisque en août la municipalité prenait connaissance d'une pétition réclamant que l'affaire avançât, 50 000 F furent votés par la ville en novembre 1872 pour concourir à la construction du pont. Au début de 1877, le chemin de Javrezac à Crouin était achevé jusqu'au canal Jean-Simon, qu'enjambait un pont, dit de la Nauve. Il restait à construire dans la prairie de Crouin une chaussée de 243 m de long, percée au point le plus déprimé de quatre arches d'un mètre d'ouverture. Le conseil municipal, jugeant ce projet dispendieux (5 300 F), réclama une voie qui suivit le niveau du sol de la prairie. Les choses se mirent alors à traîner : un budget supplémentaire dut être voté en 1885, mais l'idée d'établir un pont métallique ayant été rejetée, la construction de l'ouvrage en pierre ne fut réalisée qu'en 1889. Il convenait alors de tracer le boulevard — aujourd'hui Oscar-Planat — dans les plus brefs délais, ce qui n'était pas une mince affaire : "Le chemin à ouvrir a une longueur de 2 339 m ; il traverse la vallée de la Charente, quelques immeubles bâtis, des jardins, des parcelles de terre". En 1890, on étudiait encore un projet "pour la chaussée du pont de Crouin et le ponceau à établir sur le canal Jean-Simon" et l'année suivante les travaux étaient toujours en cours. Ils ne durent pas être achevés avant le milieu de cette dernière décennie du siècle.¹⁰ Quoi qu'il en soit, un plan de 1905 fait clairement apparaître que, de ce côté-ci, la ville a alors presque pris son extension maximale ; bien qu'un habitat plus dispersé entourait déjà l'hôpital, la rue de la Providence dessine la véritable limite de l'agglomération.¹¹

Projet dit 1869 pour permettre la liaison de la route de Saintes avec la gare, le pont de Crouin ne fut achevé qu'à la fin des années 1890. En contrebas de la chaussée y conduisant fut installée, peu après, l'usine produisant de l'électricité.



Plan détaillé pages 226, 227.

Le faubourg Saint-Jacques

Plus que tout autre, cette partie mérite le nom de faubourg. Elle s'était naturellement et anciennement constituée à l'endroit où, formant une parterre d'oie après avoir dévalé la pente menant du plateau à la rive, du moins pour trois d'entre elles, cinq routes se réunissaient pour franchir la Charente sur le vieux pont : la route dite de Boutiers ou de Macqueville (notre D 48), celle de Saint-Jean-d'Angély (N 731), le chemin vicinal de l'Angelier avec ses embranchements vers le Pinier et Luprie, la route royale de Saintes (notre N 141) et la route de Crouin (D 83). La chaussée du dit pont longeait la place de la Levade et empruntait l'actuelle rue du Vieux-Pont avant de déboucher en face de l'église Saint-Jacques.

Les cinq rues étaient encore vers 1850 les seules à être bordées de maisons, en dehors de la rue de Monplaisir, "qui ne figure point sur l'ancien plan de ville" celui de 1825, et dont on porte la largeur à 7 m en 1852, la rue du Point-du-Jour (aujourd'hui Lucien-Vallina) et la rue Saint-Jacques, encore privée en 1861. Leur population, modeste et remuante, ne participa que de loin au subtil développement de la ville, sur l'autre rive. Il faut convenir qu'elle eut beau multiplier les pétitions, elle ne parvint pas souvent à se faire entendre. On ne sait si elle eut gain de cause lorsque, en 1838, elle se plaignit que "l'administration des Ponts et Chaussées avait l'intention de faire du port de la Levade un chemin de hallage des gabarres et pour cet effet y construire un quai", alors que "ce port sert à tous les habitants dudit faubourg pour l'embarquement et le débarquement des marchandises de toutes espèces et... d'abreuvoir et de lavoir". En revanche, on peut affirmer que malgré ses demandes répétées de percement d'une rue entre les routes de Boutiers et de Saint-Jean-d'Angély, "en face de l'abreuvoir du Port-Brémond" — en 1858, 1869, 1884 —, elle n'obtint jamais satisfaction.¹² Certes la construction du nouveau pont, comme nous l'avons vu plus haut, entraînant l'aménagement de la nouvelle place du Solençon, transforma la physionomie du quartier, de même que la reconstruction, en 1853-1855, de l'église Saint-Jacques. En outre, les habitants ayant fait observer que le faubourg avait perdu de son intérêt depuis la destruction du vieux pont, le conseil accepta de construire la nouvelle halle au blé en 1865 sur la place du Solençon. Mais l'agrandissement de la place de la Levade, réclamé depuis 1854, n'était toujours pas résolu vingt ans plus tard, et l'on verra que ce secteur fut le dernier à être pourvu d'une grande école



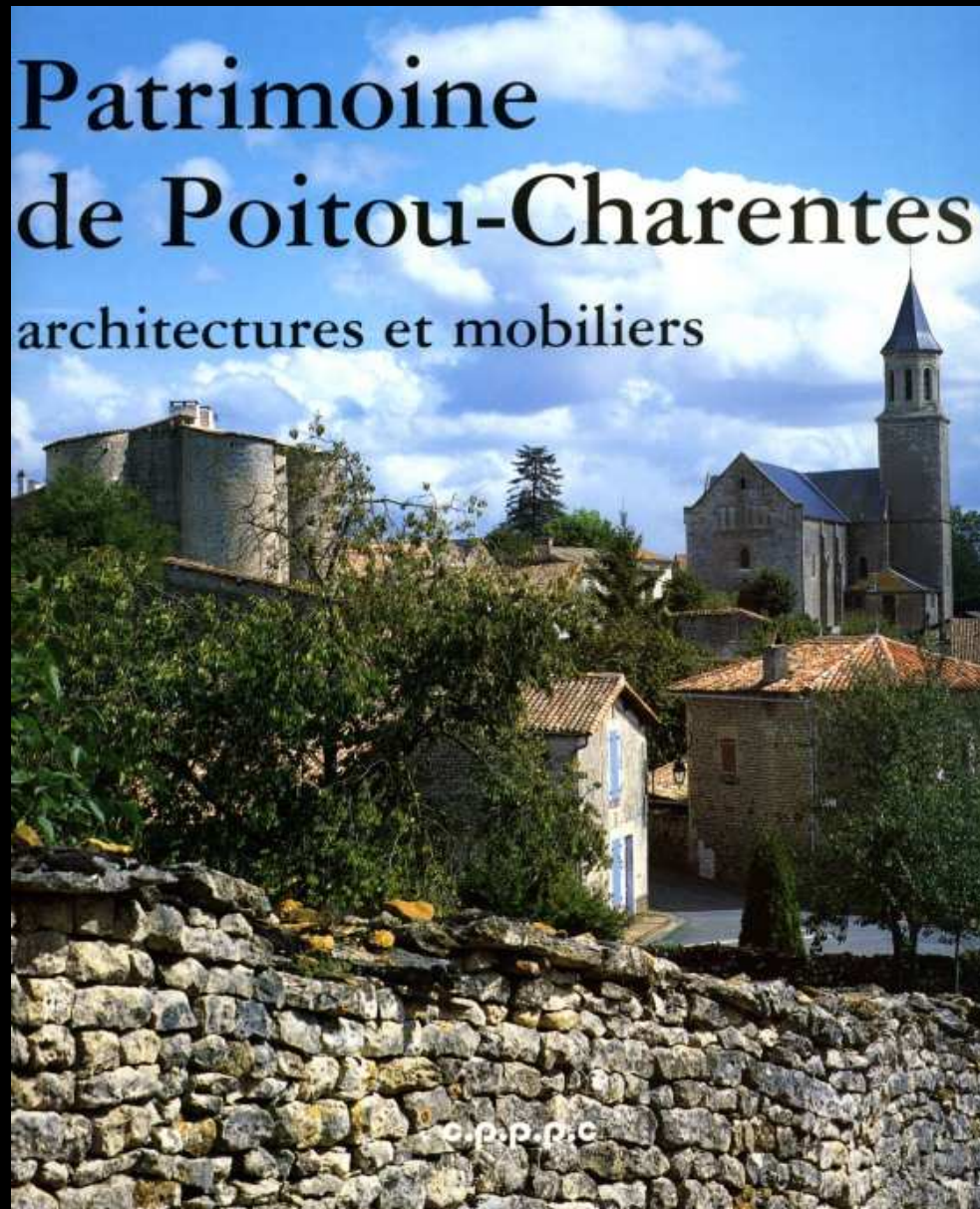
Cognac (16)



Cognac (16)

Patrimoine de Poitou-Charentes

architectures et mobiliers



Les industries traditionnelles

Dans certaines zones de la région se sont développées des activités exigeant une main-d'œuvre qualifiée et d'importantes installations manufacturières : citons la métallurgie, en Charente principalement, les moulins à papier de l'Angoumois, la coutellerie dans les environs de Châtelleraut, la chamoiserie niortaise. Il faut aussi évoquer les activités répandues presque partout, répondant aux besoins quotidiens, comme les tuileries-briqueteries, les moulins à blé, les moulins à foulon, les huileries, les ateliers textiles, activités artisanales qui, somme toute, ont pu évoluer et s'industrialiser, à l'image d'une grande partie des moulins à blé devenus minoteries par la transformation de leur matériel de mouture.

La métallurgie

Des forges et hauts fourneaux se sont installés à proximité de gisements de minerai en surface, facilement exploitables, et de forêts pouvant fournir le charbon de bois : il en existait une quinzaine en Charente, trois dans la Vienne et un dans les Deux-Sèvres. Les plus anciens remontent au XV^e ou au XVI^e siècle. C'est le cas de la Mothe à Feuillade ou de Planche-Meunier à Sers (1514), tous deux situés en Charente. L'apparition des autres établissements s'étale sur les trois siècles suivants. Tous furent créés par des propriétaires terriens désireux de compléter les revenus tirés de leurs domaines réunissant minerai, forêts et eau pour fournir la force hydraulique. La forge de la Meilleraye, à La Peyratte, fut ainsi construite au milieu du XVII^e siècle sur les terres du maréchal Charles de La Porte, cousin germain de Richelieu, dans le cadre de la mise en valeur du duché de la Meilleraye¹. La production régionale alimenta pour une part la fonderie de Ruelle et l'arsenal de Rochefort en fonte d'artillerie, mais elle fut abandonnée à la fin du XIX^e siècle en raison de l'épuisement des mines, des nouvelles techniques de fabrication, de la concurrence de la métallurgie du Nord et du traité de libre-échange franco-britannique de 1860².





Uzerche (19). La halle Huguenot vue depuis la Vézère. Philippe Rivière



Manufacture d'armes de Châtellerault (86). Gilles Beauvarlet



Saint-Junien (87) : la Vienne en aval du pont Notre-Dame (vers 1950)



Barrage du Chastang, Saint-Martin-La-Méanne (19). Philippe Rivière



Barrage de Faux-la-Montagne labellisé « Patrimoine XXe » (23). Philippe Rivière

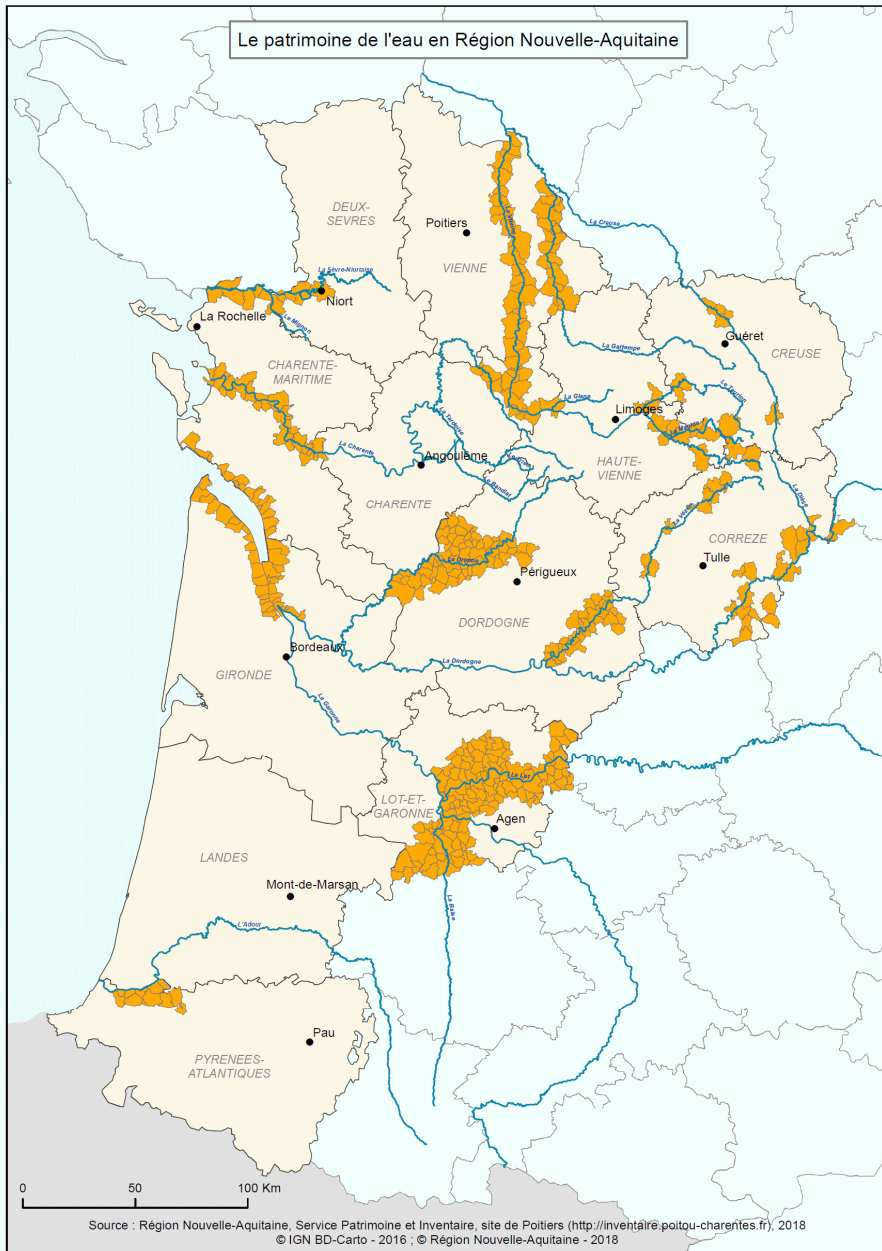


Civaux. La Vienne et la centrale nucléaire. Christian Rome



Ambès. Centrale thermique.

Le patrimoine de l'eau en Région Nouvelle-Aquitaine



Source : Région Nouvelle-Aquitaine, Service Patrimoine et Inventaire, site de Poitiers (<http://inventaire.poitou-charentes.fr>), 2018
© IGN BD-Carto - 2016 ; © Région Nouvelle-Aquitaine - 2018

ITINÉRAIRES DU PATRIMOINE

Le Val d'Adour maritime, rive gauche

Pyrénées-Atlantiques



ITINÉRAIRES DU PATRIMOINE

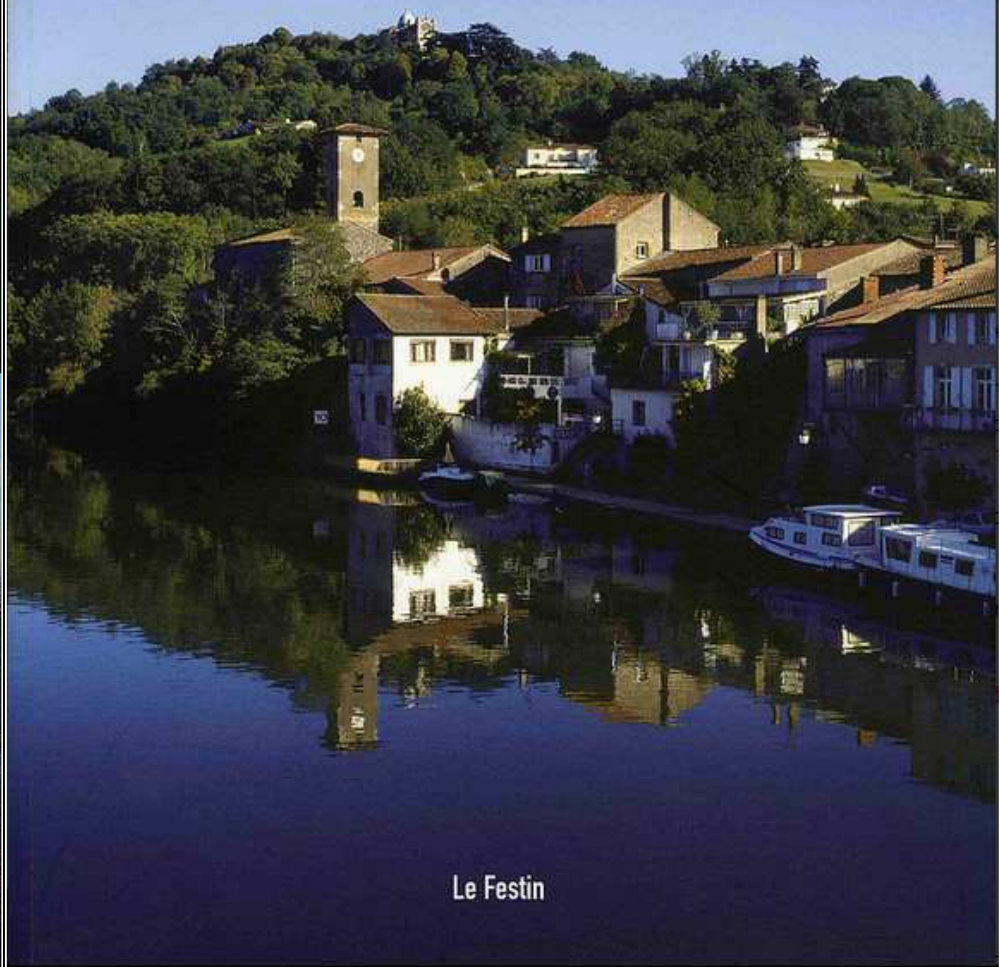
La Baise en Albret de Nérac à Vianne

Lot-et-Garonne



VALLÉE DU LOT

Confluences en Lot-et-Garonne



Le Festin

IMAGES DU PATRIMOINE



ESTUAIRE DE LA GIRONDE

PAYSAGES ET ARCHITECTURES VITICOLES



AQUITAINE
POITOU-CHARENTES

IMAGES DU PATRIMOINE



LA VALLÉE DE LA VÈZÈRE EN PÉRIGORD

LA FABRIQUE D'UN PAYSAGE



NOUVELLE-AQUITAINE



La Roche Posay (86). La Creuse près du pont de chemin de fer. Christian Rome